

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur     



COMMUNE DE CHAS

1 place de la Mairie
63160 Chas
04 73 68 48 92
mairie@chas.fr

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Communauté de communes de Billom

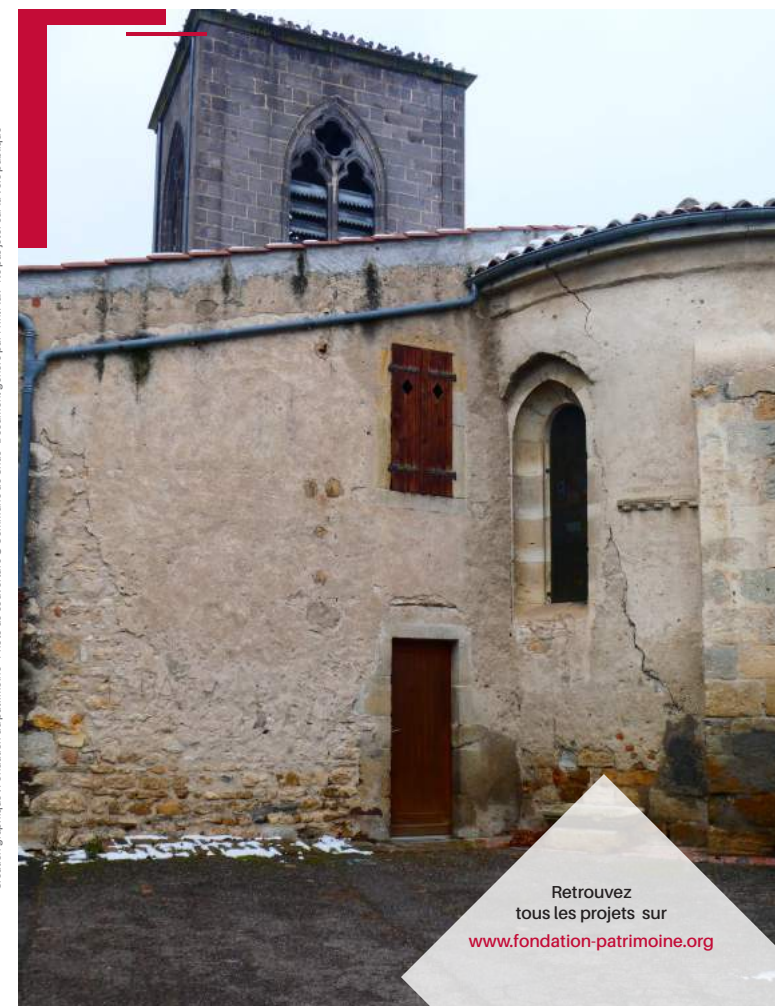


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'EGLISE SAINT-MARTIN

CHAS (63)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Chas - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

EGLISE SAINT-MARTIN DE CHAS

Au cœur du village fortifié qui conserve une porte avec tourelle et corps de garde, ainsi que de belles loges et maisons des 15ème et 16ème siècles, trône l'**église Saint-Martin de Chas**, issue de neuf siècles de transformations et d'aménagements depuis la construction du chœur roman.

Au Moyen-Âge, elle occupe le centre d'un espace circulaire qui correspond à l'emplacement du cimetière.

LE PROJET DE RESTAURATION

Une campagne de restauration engagée en 2012 grâce à une souscription lancée par la Fondation du patrimoine a permis la mise en valeur dans le chœur, de sublimes fresques datant du début du 19ème siècle.

Des sondages avaient mis au jour un ancien décor peint du 19ème siècle, de croix et fleurs de lys réalisées au pochoir mais qui présentait peu d'intérêt et était trop dégradé par l'humidité pour être restauré. Mais la surprise est venue d'une couche picturale plus ancienne. Des motifs de rinceaux bleus sont vite apparus, puis un visage d'angelot et des branches d'oliviers. Étant données la qualité et

l'extrême rareté de ces peintures, il a été décidé de procéder au dégagement de cette fresque en vue de sa conservation et sa mise en valeur. Anges, attributs épiscopaux (crosse, mitre), Sacré-Cœur et végétaux et leur encadrement de faux marbre ont revu le jour dans la partie droite du chœur. Leur datation n'est pas encore très assurée, de même que la nature de l'éclatant et inhabituel colorant bleu. Toutefois, ces éléments témoignent d'une œuvre de qualité, aux traits d'une grande finesse, travail d'un peintre aguerri.

L'église de Chas, maintenant inscrite dans sa totalité à l'inventaire des monuments historiques, montre malheureusement des signes inquiétants. Le chevet présente une importante fissure qui s'est fortement élargie au cours de l'année 2018. La consolidation du chevet apparaît maintenant urgente et a conduit la municipalité à lancer une nouvelle souscription pour assurer la sauvegarde de ce bel édifice.

Montant des travaux	151 668 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2020

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
L'EGLISE SAINT-MARTIN

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/13659

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'EGLISE SAINT-MARTIN

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Commune de Chas